

PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec
l'Initiative financière du PNUE et le Pacte Mondial de l'ONU

« L'initiative PRI coopère avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'investissement responsable. Elle vise à déterminer les liens entre les investissements et les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et à aider les signataires à incorporer ces questions à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionariat. »

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

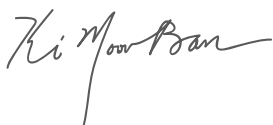
La durabilité représente un impératif mondial et ma priorité absolue en tant que Secrétaire général. L'ONU estime que pour atteindre cet objectif, il est crucial de s'associer aux investisseurs.

Encore récemment, les conséquences sur les investisseurs et les marchés financiers des questions liées à la durabilité étaient mal comprises et souvent ignorées. Les Principes pour l'investissement responsable (PRI), parrainés par l'ONU, ont contribué à corriger le tir en faisant la lumière sur l'importance financière des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et en formulant un cadre à l'attention de la communauté mondiale des investisseurs, afin de participer à l'élaboration d'un système financier plus stable et pérenne.

De plus en plus d'investisseurs institutionnels issus des quatre coins du monde intègrent les facteurs ESG à leur processus décisionnel en matière d'investissement et à leurs pratiques d'actionnariat, dans le but d'atténuer les risques, d'accroître les rendements financiers et de répondre aux attentes de leurs bénéficiaires et clients. Ces mêmes investisseurs influencent directement des entreprises, des responsables politiques et d'autres acteurs de marché pour qu'ils fassent évoluer la situation dans ces domaines. Il en découle des avantages concrets pour l'environnement et la société toute entière.

Les Principes complètent le Pacte mondial des Nations Unies, lequel invite les entreprises à intégrer à leurs activités et à leurs stratégies un éventail de principes universels relatifs aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ils constituent également le prolongement naturel des travaux menés par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui a contribué à sensibiliser les marchés de capitaux à l'importance des questions sociales et environnementales. Conjointement, ces initiatives nous aident à bâtir l'avenir que nous désirons.

Je félicite les institutions qui se sont engagées à devenir signataires des Principes. Il leur incombe de les mettre en œuvre. Il s'agit à la fois pour elles d'une responsabilité et d'une opportunité. J'exhorte les autres investisseurs à travers le monde à leur emboîter le pas dans cette aventure cruciale.



Ban Ki-moon
Secrétaire général des Nations Unies



PRÉSENTATION DES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

À PROPOS DE L'INITIATIVE PRI ET DES SIX PRINCIPES

L'initiative PRI coopère avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'investissement responsable. Elle vise à déterminer les liens entre les investissements et les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et à aider les signataires à incorporer ces questions à leurs décisions relatives à l'investissement et à l'actionnariat.

Les six Principes ont été conçus par des investisseurs et sont parrainés par l'ONU. Ils ont reçu plus de 1 400 signatures issues de plus de 50 pays, qui représentent 59 billions de dollars d'actifs.

LA MISSION DE L'INITIATIVE PRI

NOS CONVICTIONS, NOS AMBITIONS

Nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial pérenne et efficace du point de vue économique. Ce système doit récompenser les investissements responsables à long terme et profiter à l'environnement comme à la société toute entière.

L'initiative PRI œuvrera à la concrétisation de ce système financier mondial pérenne en promouvant l'adoption des Principes et la coopération en vue de leur mise en œuvre, en encourageant la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilisation, et en surmontant les obstacles se dressant devant un système financier durable reliant les pratiques de marché aux structures et aux réglementations.

LES SIX PRINCIPES

L'ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES

Il est de notre devoir, en tant qu'investisseurs institutionnels, d'agir dans l'intérêt à long terme de nos bénéficiaires. C'est en cette qualité de fiduciaire que nous estimons que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent nuire à la performance des portefeuilles d'investissement (à divers degrés selon les entreprises, les secteurs, les régions, les catégories d'actifs et au fil du temps). Nous reconnaissons également que l'application de ces Principes est susceptible de mieux aligner les intérêts des investisseurs sur les objectifs généraux de la société.

Par conséquent, nous prenons les engagements suivants dès lors qu'ils sont en phase avec nos responsabilités fiduciaires :

- 1 Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.**
- 2 Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG à nos politiques et procédures en matière d'actionnariat.**
- 3 Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.**
- 4 Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.**
- 5 Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.**
- 6 Nous rendrons chacun compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.**

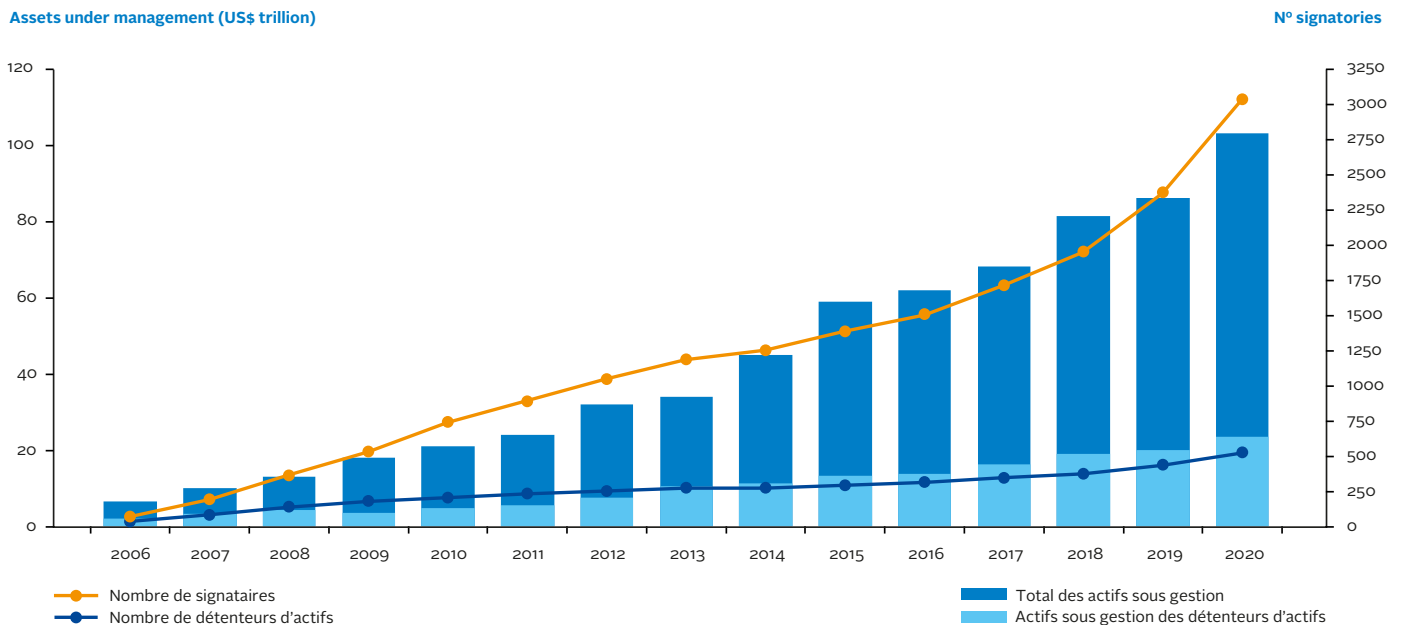
Les Principes pour l'investissement responsable ont été mis au point par un groupe international d'investisseurs institutionnels, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Le processus a été organisé par le Secrétaire général des Nations Unies.

En signant les Principes, nous, en tant qu'investisseurs, nous engageons publiquement à les adopter et à les mettre en œuvre, dès lors qu'ils sont en phase avec nos responsabilités fiduciaires. Nous nous engageons également à évaluer l'efficacité et à améliorer le contenu des Principes au fil du temps. Nous estimons que nous pourrions ainsi mieux honorer nos engagements vis-à-vis des bénéficiaires, et mieux aligner nos activités d'investissement sur l'intérêt général de la société.

NOUS ENCOURAGEONS LES AUTRES INVESTISSEURS À ADOPTER LES PRINCIPES

INVESTISSEMENT RESPONSABLE : UN PROGRAMME QUI A LE VENT EN POUPE

Depuis sa création en 2006, l'initiative PRI a connu une croissance constante :



L'intérêt croissant suscité par l'investissement responsable a plusieurs causes :

- la reconnaissance de l'importance financière des questions ESG.
- la prise de conscience que l'intégration de ces questions fait partie du devoir fiduciaire d'un investisseur vis-à-vis de ses clients et bénéficiaires.
- les inquiétudes relatives à l'impact du court-termisme sur la performance des entreprises, les rendements des investissements et l'attitude des marchés.
- l'obligation imposée par les politiques publiques aux investisseurs d'exercer leurs droits et leurs responsabilités en tant que détenteurs.
- la pression exercée par la concurrence cherchant à se démarquer grâce à des investissements responsables.
- les motivations éthiques des investisseurs, des clients et des bénéficiaires.

« AXA est un investisseur mondial à long terme à qui il incombe d'agir dans l'intérêt de ses parties prenantes, ce qui implique de comprendre les risques et les opportunités liés aux questions ESG pour nos portefeuilles. Nous estimons que ces facteurs peuvent nuire aux portefeuilles d'investissement dans la durée, et donc influencer les risques et les rendements. Seul un engagement collectif peut aboutir à de vrais changements. Voilà pourquoi nous sommes fiers de signer les Principes pour l'investissement responsable parrainés par l'ONU. »

Henri de Castries
PDG, AXA

MISE EN ŒUVRE DES SIX PRINCIPES

Les Principes sont ambitieux et adoptés de manière volontaire : ils proposent différentes actions permettant d'intégrer les questions ESG :

1 Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.

Actions possibles :

- Aborder les questions ESG dans les déclarations stratégiques d'investissement
- Faciliter l'élaboration d'outils, de métriques et d'analyses liés à l'ESG
- Évaluer la capacité des responsables des investissements internes à intégrer les questions ESG
- Évaluer la capacité des responsables des investissements externes à intégrer les questions ESG
- Demander aux prestataires de services d'investissement (analystes financiers, consultants, courtiers, sociétés de recherche ou de cotation) d'intégrer les facteurs ESG dans leurs recherches et analyses en cours
- Encourager les travaux universitaires et autres recherches dans ce domaine
- Promouvoir la formation à l'ESG pour les professionnels de l'investissement

4 Nous encourageons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.

Actions possibles :

- Intégrer les exigences relatives aux Principes dans les appels d'offres
- Rapprocher les mandats d'investissement, les procédures de surveillance, les indicateurs de performance et les structures d'incitation en conséquence (par ex : s'assurer que les processus de gestion des investissements reflètent les horizons temporels s'il y a lieu)
- Transmettre les critères ESG aux prestataires de services d'investissement
- Réexaminer les rapports avec les prestataires de services ne répondant pas aux critères ESG
- Appuyer le développement d'outils pour l'étalonnage de l'intégration de l'ESG
- Soutenir les évolutions réglementaires ou politiques rendant possible la mise en œuvre des Principes

2 Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG nos politiques et procédures en matière d'actionnariat.

Actions possibles :

- Concevoir et divulguer une stratégie d'actionnariat actif en phase avec les Principes
- Exercer ses droits de vote ou surveiller le respect de la politique en matière de vote (en cas d'externalisation)
- Mettre au point des moyens d'engagement (soit directement, soit en externalisant)
- Participer à l'élaboration de stratégies, de réglementations et de normes (par ex : promotion et protection des droits des actionnaires)
- Déposer des résolutions d'actionnaire en phase avec les questions ESG à long terme
- Faire intervenir les entreprises sur les questions ESG
- Participer à des initiatives d'engagement collectives
- Demander aux responsables d'investissement de développer un engagement lié à l'ESG et d'en rendre compte

5 Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.

Actions possibles :

- Soutenir les réseaux et plateformes d'information et y participer pour partager des outils, mettre en commun des ressources et faire des rapports des investisseurs une source d'enseignements
- Résoudre ensemble les problèmes qui surviennent dans ce domaine
- Concevoir ou soutenir des initiatives de collaboration idoines

3 Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.

Actions possibles :

- Plaider pour une normalisation du reporting concernant les questions ESG (via des outils tels que la Global Reporting Initiative)
- Plaider pour l'intégration des questions ESG dans les rapports financiers annuels
- Demander des informations aux entreprises concernant l'adoption de normes, de critères, de codes de conduite ou d'initiatives internationales pertinents (tel que le Pacte mondial des Nations Unies), ainsi que concernant l'adhésion à ces normes, codes et initiatives
- Soutenir les initiatives et résolutions d'actionnaires en faveur de la divulgation des informations relatives aux questions ESG

6 Nous rendrons chacun compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Actions possibles :

- Divulguer la façon dont les questions ESG sont intégrées aux pratiques d'investissement
- Faire preuve de transparence concernant les activités d'actionnariat actif (votes, engagement et/ou dialogue politique)
- Divulguer ce qui est exigé des prestataires de services au sujet des Principes
- S'entretenir avec les bénéficiaires à propos des questions ESG et des Principes
- Rendre compte des progrès accomplis et/ou des réussites concernant les Principes, selon une approche de type « se conformer ou expliquer »
- Chercher à déterminer l'impact des Principes
- Mettre à profit le reporting pour sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs

« Ces Principes constituent une aide précieuse afin de formaliser et concentrer nos efforts en matière d'investissement responsable, sensibiliser les acteurs en interne et mettre au point un vocabulaire et un ensemble de critères communs pour nos partenaires d'investissement, nos équipes de gestion des sociétés de portefeuille et les autres parties prenantes. Il est pour nous crucial d'interagir avec ceux qui partagent cet engagement, et d'apprendre d'eux ».

George R. Roberts

Co-président et co-fondateur, Kohlberg Kravis Roberts

COMMENT L'INITIATIVE PRI COLLABORE AVEC LES INVESTISSEURS SUR :

L'INTÉGRATION DE L'ESG À LEUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

ÉQUIPE

Des guides de **Soutien à la mise en œuvre**, des études de cas et des événements renseignent les investisseurs quant à la façon d'appliquer les Principes de manière systématique pour toutes les catégories d'actifs.

Les **Missions des investisseurs** permettent à ces derniers de mettre en commun leur savoir, leurs ressources et leur influence lors des interactions avec des entreprises et des décideurs politiques à propos des questions ESG, notamment via Clearinghouse, la plateforme exclusive de la PRI.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

- Plus de 43 000 rapports téléchargés
- Plus de 500 personnes lors d'événements AA en 2014
- Plus de 1 200 abonnés à la lettre d'information de Soutien à la mise en œuvre
- 500 signataires participant
- 600 actions lancées
- 1 700 entreprises ciblées

L'IMPACT DU MILIEU DES INVESTISSEMENTS GLOBAL

ÉQUIPE

Les projets de **Politiques** font participer les signataires, les décideurs politiques et les autorités de réglementation à l'identification et au dépassement des obstacles réglementaires à l'investissement responsable.

Des publications et événements liés à des **Recherches universitaires** tiennent la communauté des investisseurs au courant des dernières recherches universitaires portant sur l'investissement responsable.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

- Devoir fiduciaire
- Long-termisme
- Efficacité des réglementations
- L'Academic Network met en relation plus de 2 000 investisseurs et universitaires
- La publication RI Quarterly traduit et diffuse des études pour en présenter les conclusions universitaires aux investisseurs
- 90 % des participants de l'Academic Conference ont déclaré que celle-ci aurait un impact positif sur leurs travaux

LE REPORTING ET L'ÉVALUATION DES PROGRÈS

ÉQUIPE

Le **Reporting et l'Évaluation** veillent à ce que l'initiative PRI et les signataires soient tenus responsables de leurs actes. Le Rapport annuel sur les progrès réalisés met en avant les activités de l'ensemble des signataires, en analysant les conclusions et en présentant des études de cas pratiques portant sur le travail des signataires.

Chaque signataire reçoit : un Rapport de transparence (un dossier public réalisé à partir de son reporting, qui lui permet de montrer aux parties prenantes et à la société comment il a intégré les questions ESG) ; un Rapport d'évaluation (une évaluation confidentielle mesurant les progrès réalisés d'une année sur l'autre et comparant le signataire à ses pairs).

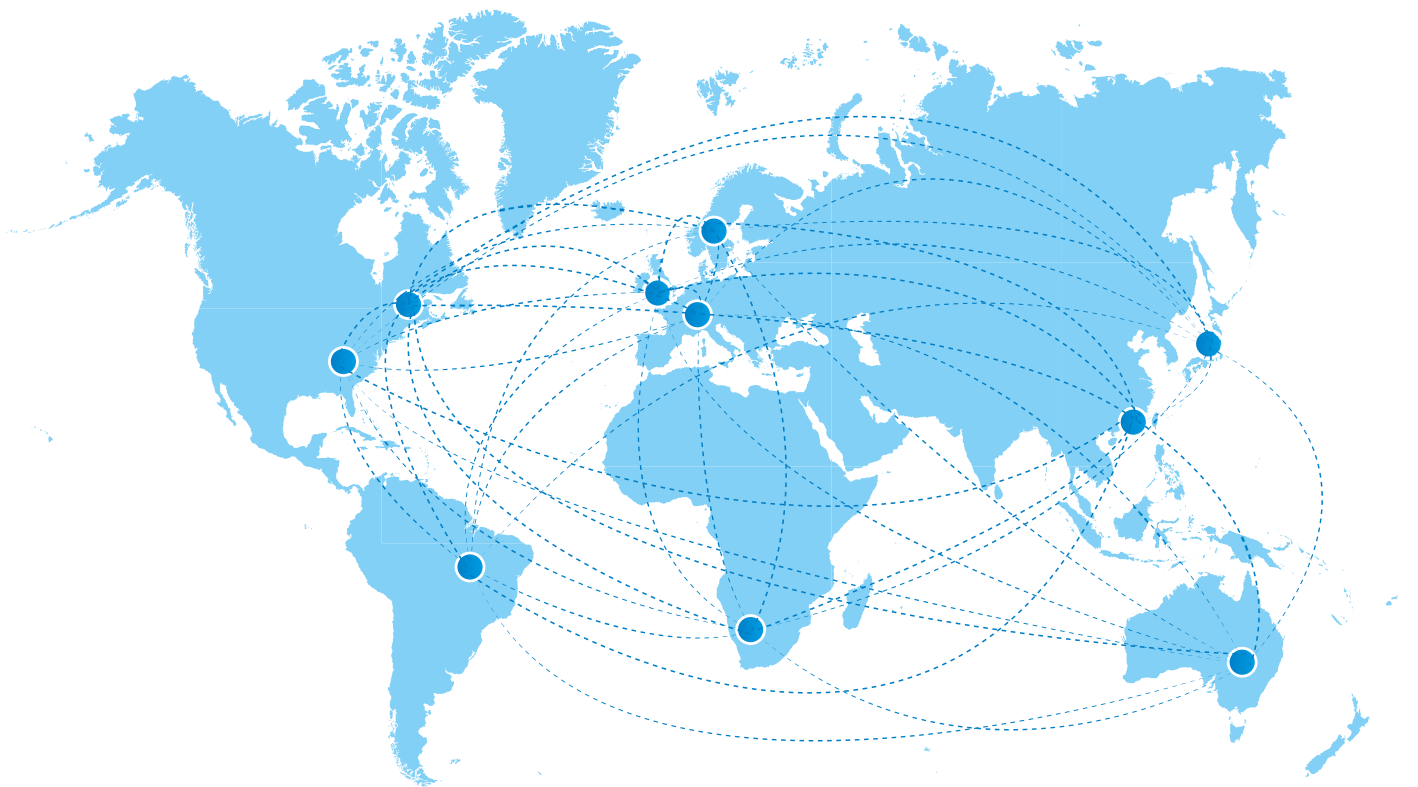
FAITS ET CHIFFRES CLÉS

- Plus de 900 investisseurs ont fait des rapports en 2014/2015
- Plus de 100 000 téléchargements des Rapports de transparence 2013/2014
- 250 investisseurs participant à une consultation publique, 360 à un rapport pilote, plus de 800 au reporting la première année

UN APPUI INTERNATIONAL

L'initiative PRI aide les signataires à relever les défis spécifiques de leur marché local par le biais de ses réseaux régionaux. Ceux-ci permettent aux signataires de coordonner des actions avec des entreprises locales et de surmonter les obstacles réglementaires locaux. Ils organisent des événements régionaux et adaptent les ressources de l'initiative PRI aux marchés locaux.

À chaque région sont attribués des responsables de réseau dédiés qui jouent le rôle d'intermédiaires actifs entre les signataires et la PRI.



- Amérique du Nord
- Amérique du Sud
- Royaume-Uni et IrlandeNordic
- Pays nordiques
- Europe continentale
- Afrique
- Japon
- Australie et NZ

« L'initiative PRI fournit un cadre idéal pour la structuration de nos activités d'investissement responsable, et donne accès à un réseau inestimable. Il s'agit là pour nous de la référence mondiale en matière d'investissement responsable, et nous encourageons nos responsables externes à s'y associer. »

Niels Erik Petersen
Président en exercice, Unipension

PRI IN PERSON

PRI in Person

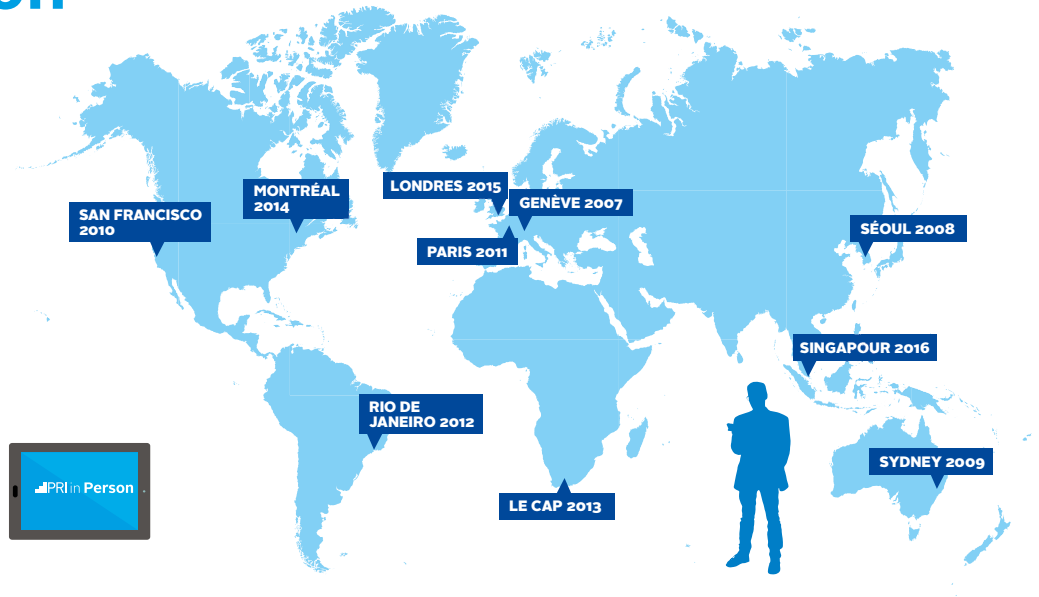
Depuis sa création, PRI in Person c'est :

>240 SESSIONS
>660 ORATEURS

>3500 PARTICIPANTS

2013 | LA RÉVOLUTION PAR L'APPLI

Dans la ville du Cap, nous avons présenté en exclusivité l'appli des événements PRI, qui permet aux utilisateurs de réseauter, de consulter et aussi de commenter l'actualité de la conférence.



PRI in Person est la seule conférence vraiment mondiale dédiée à l'agenda du secteur de l'investissement responsable. Cette plateforme permet aux signataires de l'initiative PRI et aux professionnels et de l'investissement d'apprendre, de réseauter et de collaborer durant quelques jours. Cette conférence est l'occasion pour les participants d'échanger sur des thèmes d'actualité et de partager leurs expériences, au sein de leur région et de leur organisation, avec leurs pairs du monde entier. Depuis le premier événement qui s'est tenu à Genève, en 2007, plus de 3500 délégués ont participé aux conférences PRI in Person.

En 2015, les investisseurs du monde entier se sont réunis à Londres pour le plus grand événement de l'industrie de l'investissement responsable. Veuillez consulter notre site web www.unpri.org pour voir les points les plus importants.

Au cours de l'année du dixième anniversaire de la PRI, PRI in Person 2016 aura lieu à Singapour du 6 au 8 Septembre, apportant en Asie l'événement majeur du monde concernant l'investissement responsable, pour la première fois depuis 2008. Pour plus d'informations et pour être ajouté à la liste de diffusion de PRI in Person, veuillez visiter www.unpri.org/Singapore2016.

Concernant les partenaires, la conférence offre de multiples occasions de toucher un public d'investisseurs international. Pour plus d'informations au sujet des possibilités de parrainage, rendez-vous sur le site de la PRI.



LA PRI ACADEMY



LE MÈTRE-ÉTALON DE LA FORMATION ESG

La PRI Academy dispense des formations en ligne reconnues par le CFA Institute, sur la façon dont les questions ESG influencent les résultats d'une entreprise, la valeur actionnariale et les décisions d'investissement.

Les cursus comprennent des contributions d'experts internationaux, des études de cas réelles et hypothétiques et de la modélisation financière. Toutes les formations sont entièrement dispensées en ligne.

« La PRI Academy est un cursus particulièrement bien conçu, qui nous aide à mieux comprendre la façon dont nous pouvons intégrer les questions ESG à nos cadres d'investissement ».

Sovereign, Nouvelle-Zélande

CURSUS

La PRI Academy propose trois cursus :

LE B.A.-BA DE L'IR

Le b.a.-ba de l'investissement responsable est une formation de deux heures destinée à tous les professionnels du monde des affaires désireux d'en savoir plus sur l'investissement responsable. Ce cursus réalise l'analyse commerciale de l'investissement responsable et intègre des innovations dans les approches d'investissement traditionnelles.

NOTIONS FONDAMENTALES DE L'IR

Les Notions fondamentales de l'investissement responsable représentent une formation de 12 à 14 heures portant sur l'identification des facteurs ESG et leur application au processus décisionnel lié à l'investissement. Ce cursus fait appel à des études de cas pour illustrer l'impact des questions ESG sur les affaires, présente des stratégies d'identification et de gestion de nouveaux moyens de lutte contre les risques ESG, et présente des méthodes d'intégration des données de durabilité à la modélisation financière.

ANALYSE FINANCIÈRE APPROFONDIE

L'Analyse financière approfondie est une formation avancée durant entre 6 et 8 heures. Ce cursus se penche sur l'utilisation des données de durabilité dans le cadre d'une analyse d'investissement fondamentale et de la valorisation des stocks. La formation identifie les questions ESG essentielles aux résultats liés à la durabilité, aux principaux leviers de création de valeur et aux résultats financiers globaux.

« La PRI Academy est un mètre-étalon et joue un rôle unique sur le marché ».

Colonial First State Global Asset Management, Australie



La formation se déroule entièrement en ligne, ce qui signifie que vous pouvez commencer, vous arrêter et reprendre quand et où vous souhaitez, dès lors que vous avez accès à Internet : pas de déplacements, pas de pression et moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Chaque cursus de la PRI Academy est assorti d'une licence d'un an. Les programmes d'apprentissage structurés, le suivi des progrès et les évaluations sont tous pris en charge par l'équipe d'assistance de la PRI Academy par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne.

Les formations proposées ne nécessitent pas de compétences ou de connaissances préalables. Néanmoins, les candidats au cursus d'Analyse financière approfondie en tireront le plus grand profit s'ils possèdent déjà les bases de l'analyse financière et de l'investissement responsable.

COMMENT S'INSCRIRE

- Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site www.priacademy.org
- Pour les inscriptions de groupe, veuillez nous envoyer un e-mail à l'adresse priacademy@unpri.org

NOS PARTENAIRES DES NATIONS UNIES

Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF PNUE)

L'IF du PNUE est un partenariat unique entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le secteur financier mondial. L'IF du PNUE travaille de concert avec plus de 200 institutions financières signataires de la Déclaration sur le développement durable de l'IF du PNUE, ainsi qu'avec un éventail d'organisations partenaires, afin de mettre au point et de promouvoir des ponts entre durabilité et résultats financiers. Grâce à ses réseaux de pair à pair, à la recherche et à la formation, l'IF du PNUE mène à bien sa mission : identifier, promouvoir et matérialiser l'adoption des bonnes pratiques environnementales et de durabilité, et ce à tous les niveaux des activités des institutions financières.

Pour plus d'informations : www.unepfi.org



Pacte mondial des Nations Unies

Lancé en 2000, le Pacte mondial des Nations Unies est à la fois une plateforme stratégique et un cadre pratique destiné aux entreprises engagées en faveur de la durabilité et de pratiques commerciales responsables. Il s'agit d'une initiative motrice regroupant plusieurs parties prenantes, et qui vise à harmoniser les activités et stratégies commerciales avec dix principes universellement reconnus dans le domaine des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, ainsi qu'à catalyser des actions destinées à atteindre les objectifs généraux des Nations Unies. Ce pacte a été signé par 7 000 entreprises issues de 135 pays, et constitue donc la plus importante initiative volontaire au monde concernant la durabilité des entreprises.

Pour plus d'informations : www.unglobalcompact.org



NOS COORDONNÉES

PRI Association

5th Floor, 25 Camperdown Street,
London E1 8DZ, United Kingdom

T: +44 (0)20 3714 3220

PRI Association (Hong Kong) Limited

Room 3, 11/F, 244 – 248 Des Voeux
Road Central, Sheung Wan, Hong Kong

T: +852 3897 9699

PRI US, Inc.

45 Rockefeller Plaza, Suite 2000,
New York, NY 10111

T: +212 332 3437

PRI Association France SARL

44-46 Rue de la Bienfaisance,
75008 Paris, France

T: +33 (0)1 87 16 40 34

www.unpri.org | info@unpri.org